

L'assignation des femmes noires aux tâches domestiques

Une discrimination à l'emploi qui ne dit pas son nom

Justin M. Ndandu²

Mots-clés : femmes, noires, ménages, sexisme, racisme

Les femmes noires sont surreprésentées dans l'industrie du ménage que ce soit dans les bureaux, les hôpitaux, les hôtels ou chez les particuliers. En Belgique, quelle que soit la société de nettoyage à laquelle on fait appel, la prestataire de service est quasi-systématiquement une femme noire, originaire d'un pays de l'Afrique subsaharienne dont les Congolaises constituent le gros du bataillon.

Pourtant, les études montrent que les femmes noires ne sont pas le groupe le moins éduqué (instruit), loin de là. Dans une étude commanditée par la Fondation Roi Baudouin, Demart, Schoumaker, Godin et Adam³ montrent que les femmes d'ascendance africaine ont un niveau d'éducation équivalent, voire supérieur à celui de la population générale. L'étude montre aussi qu'elles sont très affectées par l'ethno-stratification du marché de l'emploi. Ainsi, 42% des femmes afro-descendantes travaillent dans le secteur du care et du ménage : Personnel de nettoyage 15% , Aide-soignante 14%, Infirmière 8%, Aide-ménagère à domicile 5%.

Les Afro-descendants ont pourtant un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne en Belgique, et plus élevé que la moyenne parmi les personnes originaires d'autres migrations: plus de 60% des 18 ans et plus ont un niveau d'études supérieur dont la moitié a un niveau universitaire (p. 62). Un niveau qui varie en fonction du genre : les femmes légèrement plus diplômées du secondaire et du supérieur court que les hommes (respectivement 38% et 29% des femmes contre 32% et 28% des hommes, p. 64). Elles sont en revanche moins nombreuses que les hommes à avoir un niveau d'éducation supérieur de type long, doctoral notamment (28% des femmes contre 36% des hommes, p. 64).

En outre, les débats actuels sur les discriminations et le racisme anti-Noir(e) en Belgique sont souvent menés par des personnes bénéficiant d'un certain capital de visibilité et d'éducation, militant.e.s et chercheur.e.s. Les femmes noires qui sont au plus bas de l'échelle sociale et à

¹ Bamko-Cran est une association dirigée par des femmes afrodescendantes vivant en Belgique. Elles abordent des sujets liés au genre et au racisme. Plus d'informations sur www.bamko.org

² Volontaire Bamko

³ Demart, Sarah, Schoumaker Bruno, Godin Marie & Adam Ilke. 2017. *Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais*. Bruxelles: Fondation Roi Baudouin. https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2017/20171121_CF

l'intersection des discriminations de race, sexe, classe⁴ ne sont pas incluses dans cette discussion. Pourtant on parle souvent d'elles, pour elles, notamment parce que toute la discussion sur l'intersectionnalité a à voir avec le fait que la prise en charge du ménage et des soins leur incombe structurellement⁵. Nous avons donc voulu donner un visage à ces femmes. Et surtout les entendre.

Originaires de la RD Congo, Agnès et Vicky ont la cinquantaine, elles sont Belges et vivent à Anvers depuis une vingtaine d'années. Elles ont toujours fait des ménages en dépit de leurs qualifications. Elles ont bien essayé de se former, de candidater... Vicky arrive en 1991 et Agnès en 1994. Elles sont issues d'une famille relativement privilégiée, elles ont grandi dans le quartier huppé de Binza Ma Campagne, à Kinshasa. Filles d'un officier de police et d'une femme au foyer, comme c'était souvent le cas des femmes mariées à des autorités à l'époque. Elles ont bénéficié d'une bonne éducation, elles ont été dans des lycées des religieuses catholiques, à Kinshasa et à Kisangani. Agnès a ensuite suivi des études à l'Institut supérieur de commerce à Kinshasa et a un bac +3, tandis que Vicky a fait l'Institut supérieur des arts et métiers pour se former à la couture. Elle commence très vite à se constituer une clientèle, mais ne termine pas ses études et part pour la Belgique en vue de se perfectionner dans le domaine de la mode et du stylisme.

Une connaissance lui dérobe tout son argent

Lorsqu'elle arrive en Belgique, elle s'installe provisoirement à Bruxelles chez des amis d'enfance, elle a alors 25 ans. Malgré le fait qu'elle voyage dans des bonnes conditions avec un visa tourisme et une somme suffisante d'argent, elle ne parvient pas à mener son projet à terme. Elle est finalement accueillie dans une famille congolaise, à Anvers, dans laquelle elle résidera pendant trois mois. Ses économies lui sont malheureusement dérobées. Dépouillée de ses finances, elle ne peut plus mener les démarches nécessaires pour son installation et ses études. Pas d'argent, pas de papiers, la vie devient un véritable parcours du combattant. Dans sa galère, elle rencontre celui qui deviendra le père de ses enfants, Willy, un Congolo-Angolais et ils se marient très vite. Après cinq ans de mariage et deux enfants, elle obtient enfin ses papiers ou titre de séjour.

Rentrer au congo ?

Depuis 30 ans et l'effondrement de l'économie de la RD Congo, rares sont celles et ceux qui rentrent une fois arrivé(e)s en Europe, même quand leurs familles auraient les moyens de les faire repartir au pays, alors que jusque-là, la présence congolaise était toujours liée à un projet spécifique (*études, affaires, diplomatie...*), limité dans le temps. L'effondrement économique du pays va donc inverser cette tendance. « *Je pouvais bien repartir au pays, mais j'avais mis beaucoup de moyens et de temps à me préparer pour réussir et finaliser mon projet. Je me*

⁴ Benthouami H. et Khadhraoui R. 2018. *Analyse de la transposition du concept d'intersectionnalité dans le cadre de la réforme des instruments de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations*, Center for Intersectionnal Justice/Actiris, Bruxelles, <http://www.actiris.be/Portals/43/CIJ%20-%20Rapport%20-%20Le%20r%C3%B4le%20de%20l'E2%80%99Intersectionnalit%C3%A9%20dans%20la%20lutte%20contre%20les%20discriminations-compressed.pdf>

⁵ Ibid. ; F. Vergès. 2019. *Un féminisme décolonial*. Paris, La Fabrique

disais qu'une fois ma situation stabilisée, je pourrai accomplir mon rêve », raconte Vicky devenue désormais, par la force des choses, femme de ménage.

Trois ans plus tard, en 1994, Agnès rejoint Vicky. Elle vient en Europe dans un cadre religieux avec les Mamans catholiques. C'est l'époque où de grands voyages religieux sont alors organisés par de grands pasteurs évangélistes, congolais et américains, ou par l'église catholique, dans le cadre d'une grande prière ou d'une fête religieuse... Cette fois il s'était agi de la béatification à Rome en Italie de Bakandja, un chrétien congolais « immolé » pour sa foi pendant l'époque coloniale. Agnès a un visa tourisme et un billet de voyage d'une durée d'une année. Après son séjour à Rome, elle décide de rejoindre la Belgique pour rendre visite à sa petite sœur Vicky. Elle s'installe alors à Mons dans une logique d'un séjour temporaire. « *Ce pays, je peux pas rester ; c'est difficile et puis les Noir(e)s sont méprisé(e)s et victimes du racisme* », se disait-elle. Sa petite sœur s'était entre-temps mariée et avait un enfant. Enceinte de son deuxième enfant, Vicky la suppliait de rester pour l'aider. « *Elle était trop seule et elle ne s'en sortait pas. Je ne pouvais pas repartir, cela aurait été considéré comme un abandon, je ne me le serais pas pardonné* ». En Belgique, la maternité est très différente du vécu au Congo caractérisé par des parentés élargies voire partagées. La période est difficile car elles sont isolées, sa sœur Vicky à Anvers, elle à Mons. Avec un enfant et enceinte, Vicky ne s'en sort pas.

Agnès décide finalement de rester un peu pour aider sa sœur. Elle pense repartir après deux ans mais finira par se sédentariser notamment sous l'effet de la pression de sa sœur et d'autres cousines, d'autant qu'en 1996, la guerre de libération de l'AFDL (*Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo de Laurent-Désiré Kabila*) éclate au Congo. Pourtant, elle gagnait bien sa vie à Kinshasa. Après avoir été secrétaire de direction dans une grande entreprise d'import et export, elle travaille au cabinet du Ministre de la Culture et des Arts et touche alors un salaire « *mirobolant* ». « *Même après deux ans de séjour, je n'ai jamais eu envie de m'installer en Europe d'autant que je gagnais très bien ma vie au pays. J'étais surtout rebutée par le marché du travail et les métiers réservés aux Noir(e)s* ».

Dans le cadre de son voyage religieux, elle a emmené une somme d'argent consistante mais cet argent partira vite dans les dépenses pour aider sa sœur. Alors qu'elle pense rentrer au pays, elle est poussée après un an, sur la pression et les conseils des amis présents à Anvers depuis des années, souvent venus faire des études et qu'elle connaissait depuis le pays, d'entamer les démarches de régularisation de sa présence.

Pour subvenir à ses besoins, et à ceux de sa sœur dont le mari est au chômage, elle travaille dans une usine d'emballage d'huile pendant trois ans. L'usine est fondée par un jeune Belge dont le père a fait fortune au Congo. Au début, il ne fait appel qu'à des Congolais et délègue à un Congolais, Papandji, la charge de recruter les employés. Ce dernier est arrivé en Belgique en 1975 pour faire des études de marine. Naturellement, il embauchera des Congolais de son entourage et quelques Africains. Les employés sont déclarés et les salaires sont « *importants* ». Certains sans-papiers travaillent aussi et touchent de « *bons salaires* ». Agnès est employée, de même que Willy, le mari de sa sœur Vicky.

Après trois ans, l'usine se modernise et enregistre d'importants profits, ce qui amène l'employeur à progressivement remplacer ses équipes. Les Congolais sont remerciés l'un après l'autre au profit d'autres Africains et des Européens de l'Est. Au chômage, ils enchaînent les petits boulots : déménagements, peinture, mécanique, etc. Willy, l'époux de sa soeur Vicky

cumule aussi des jobs précaires. Il suit des études de mécanique lorsqu'il est au chômage mais ne trouvera pas de travail.

Après l'entreprise d'emballage d'huile, Agnès suit des formations, obtient enfin ses papiers après huit ans d'attente et s'inscrit au vdab 2000 l'équivalent d'Actiris en Flandre : elle fait une formation en secrétariat, mais qu'elle n'arrive pas à valider à cause du test moyen en néerlandais. On lui dit qu'en tant que femme africaine, elle aurait plus de facilité dans les ménages. *« Tu sais, nous Congolais, on est toujours en dernière position. C'est d'abord les Belges disons... de souche, ensuite les Européens, puis les Africains du Nord, et enfin, c'est nous malgré le fait que le Congo, notre pays d'origine, a beaucoup contribué à la prospérité de la Belgique ».*

Des horaires « infernaux »

Elle travaille dans un hôpital puis dans une maison de repos: *« A l'hôpital, on ne nettoyait pas les chambres des malades mais les couloirs, les toilettes, le réfectoire, les bureaux ».* A la maison de repos *« on nettoyait les chambres des résidents, on leur donnait à boire, on préparait les repas qu'on faisait réchauffer pour les infirmières qui les donnaient aux pensionnaires ».*

Puis, elle a travaillé dans une société de nettoyage des bureaux : *« Je préfère les bureaux plutôt que l'hôpital ou le ménage chez les gens, où on a toujours quelqu'un derrière soi, je n'aime pas. On est aussi nombreuses comme aide-soignantes, mais c'est difficile. J'ai une copine, en un an elle a eu trois opérations. C'est très difficile. On est aussi de plus en plus dans le travail de secrétariat médical, mais c'est pas facile de se faire embaucher ».*

Leurs horaires de travail varient et se déclinent en différentes tranches horaires et lieux : de 6h à 10h, de 10h30 à 13h et de 17h30 à 20h30. En tout, elle travaille 40 à 42h par semaine pour un salaire de 1600€. *« Je suis fatiguée ; on est fatiguées, on a 50 ans. J'ai des douleurs partout, au dos, aux bras, au cou, aux jambes. Entre nous, on en parle dès qu'on arrive au travail ; c'est souvent j'ai mal ici, j'ai mal là... ».*

Quand on leur demande ce qu'elles auraient souhaité avoir comme salaire, elles l'évaluent en fonction de la pénibilité de leur travail : *« Le salaire idéal ? 2000€ ou plus, ce serait faire justice, ce serait en rapport avec le travail difficile que nous faisons ».* Qu'est-ce qu'elles pensent du fait que des femmes blanches décident aujourd'hui d'arrêter d'embaucher des femmes de ménage par sentiment de culpabilité ? *« C'est bien, mais il faut quand même nous donner du travail car nous n'avons pas beaucoup de choix. Le travail de ménage, bien que très difficile, c'est l'un des rares secteurs où nous pouvons espérer trouver du travail et prendre en charge nos familles ».*

Conclusion

La discrimination à l'emploi des Afrodescendant.e.s, on le voit dans le cas des femmes d'ascendance africaine assignées aux tâches domestiques, n'est pas une vue de l'esprit, et encore moins une victimisation, comme on l'entend souvent de la part des esprits bien-pensants. Pourtant, ce ne sont pas les qualifications qui leur font défaut, le problème se situe donc ailleurs, certain.e.s n'hésitant pas à parler de délit de faciès. Car, à qualifications égales, les Afrodescendant.e.s ont significativement moins de chance de décrocher un emploi que leurs

contemporain.e.s « blancs » ou « maghrébins »⁶. L'écrasante majorité d'entr'eux/elles sont pourtant diplômé.e.s des institutions d'enseignement du royaume. Doit-on croire que la société belge peine à être sevrée de stéréotypes péjoratifs, ces préjugés construits sur les Noir.e.s pendant l'époque coloniale ? Préjugés qui donnent à voir l'homme et la femme « *de couleur* » comme des incapables, d'éternel.le.s enfants à qui on ne doit pas faire confiance, et par conséquent à qui on ne peut pas confier un travail valorisant ? Sinon, comment expliquer le chômage de masse qui frappe cette communauté et les emplois subalternes ou précaires, -au cas où ils/elles pourraient en trouver-, auxquels ils(elles) sont assignés ? Ces questions, mesdames Agnès et Vicky ainsi que leurs collègues d'infortune se les posent en permanence d'autant plus qu'elles sont citoyennes belges. A moins qu'on les considère, parce que différentes des autres citoyens, comme des citoyennes de seconde zone.

Références :

- Demart, Sarah, Schoumaker Bruno, Godin Marie & Adam Ilke. 2017. *Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais*. Bruxelles: Fondation Roi Baudouin. https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2017/20171121_CF
- Benthouami H. et Khadhraoui R. 2018. *Analyse de la transposition du concept d'intersectionnalité dans le cadre de la réforme des instruments de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations*, Center for Intersectionnal Justice/Actiris, Bruxelles, <http://www.actiris.be/Portals/43/CIJ%20-%20Rapport%20-%20Le%20r%C3%B4le%20de%20l'E2%80%99Intersectionnalit%C3%A9%20dans%20la%20lutte%20contre%20les%20discriminations-compressed.pdf>
- Ibid. ; F. Vergès. 2019. *Un féminisme décolonial*. Paris, La Fabrique
- Publication du Monitoring socio-économique 2017: emploi et origine, Unia, 13 Décembre 2017

Pour citer cet article : Ndandu M. J. (Nov. 2019) « L'assignation des femmes noires aux tâches domestiques », Analyse n°19, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.

⁶ Publication du Monitoring socio-économique 2017: emploi et origine, Unia, 13 Décembre 2017 ;